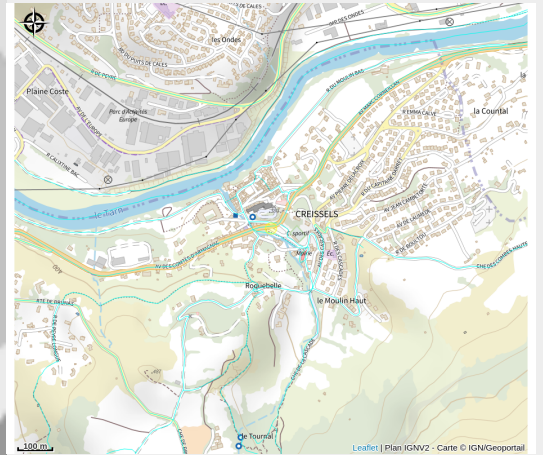


Evolution 2 Millau - Canoë

Des Gorges du Tarn au Causse du Larzac



Plusieurs parcours en canoës, accessibles à tous, vous permettent de sillonner la vallée du Tarn et de la Dourbie. Découvrez les gorges de la Dourbie, Millau, le village troglodytique de Peyre et passez sous le plus grand Viaduc du monde !

Infos pratiques

Categorie : À faire

Description

3 Parcours sont à votre disposition :

Le 8 :

Sillonnez la **Vallée du Tarn** à votre rythme en Canoë-Kayak !

Au fil de l'eau, vous découvrez les **falaises du Larzac**, le village **troglodytique de Peyre**, et passez sous le célèbre **Viaduc de Millau** !

Distance estimée 8km, environ **1h30** de navigation sans pause. Comptez entre **2 et 3h** de parcours en mode vacances !

Le 12 :

Sillonnez la **Vallée de la Dourbie** à votre rythme en Canoë-Kayak !

Naviguez sur les eaux dynamiques de cette rivière et découvrez la nature sauvage des **Gorges de la Dourbie**.

Distance estimée 12km, environ **2h30** de navigation sans pause. Comptez entre **3 et 4h** de parcours en mode vacances !

Le 20 !

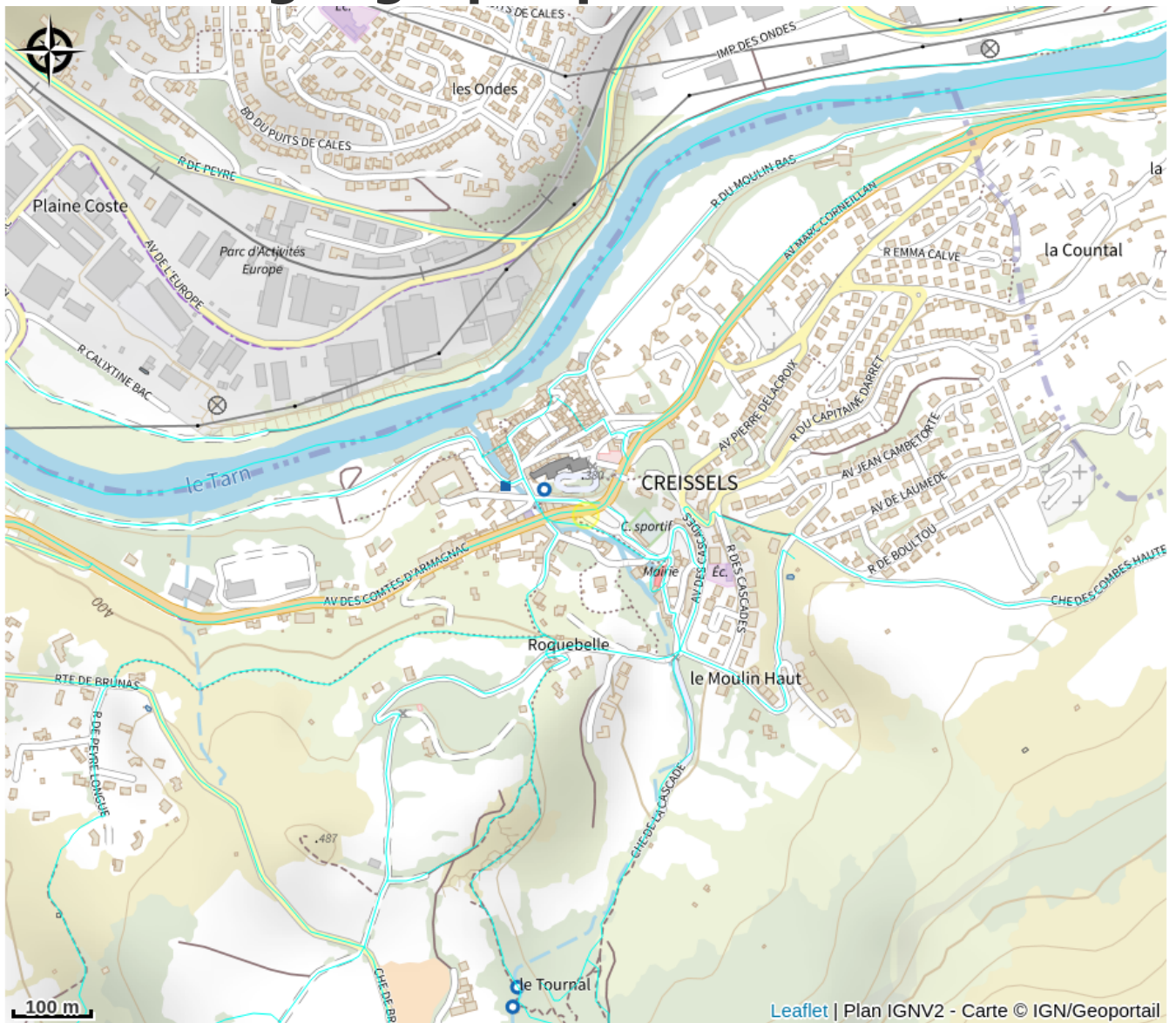
Venez découvrir les **rivières** de la **Dourbie et du Tarn** sur un même itinéraire !

Sur un même parcours, enchaînez **2 rivières** au profil bien différent et profitez d'une variété de paysages et de sensations atypiques.

Au fil de l'eau, découvrez dans un premier temps la nature sauvage des **Gorges de la Dourbie**. Vous découvrez alors dans une seconde partie de votre aventure les **falaises du Larzac**, le village **troglodytique de Peyre**, et le célèbre **Viaduc de Millau** !

Distance estimée 20km, environ **4h** de navigation sans pause. Comptez entre **4h30 et 5h30** de parcours en mode vacances !

Situation géographique



Toutes les infos pratiques

Informations pratiques

Modes de paiement:

Carte bancaire, Chèque Vacances, Chèque, Espèces

Fiche mise à jour le 15/01/2025

Contact

Place du 19 mars 1962

12100 CREISSELS

Tél. +33565591241

millau@evolution2.com

<https://www.evolution2-millau.com>